

**DE - Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)****Informations générales**

**Intitulé de la formation :** Accompagnement VAE

**Nom de la certification :** Diplôme d'État - Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)

**Nom du certificateur :** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Code de la fiche RNCP :** RNCP41745

**Date d'échéance d'enregistrement :** 31/08/2031

**Date de publication au JO/BO :** 01/09/2026

**Nature de l'action :** Formation certifiante

**Formacode :** 44050 : Educateur jeune enfant

**Niveau de certification :** Niveau 6 (équivalent BAC +3/+4)

**Taux d'insertion professionnelle :** *(Données issues de France Compétences)*

Le taux d'insertion professionnelle pour les diplômés du DEEJE est estimé à 90 % à 18 mois après l'obtention du diplôme.

**Passerelles vers d'autres certifications ou diplômes :** Aucune correspondance

**Formations complémentaires et équivalences :**

- Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS)
- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)
- Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF)

**Secteurs d'activités :** L'éducateur de jeunes enfants exerce dans le champ de l'action éducative, sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public, du secteur privé non lucratif ou du secteur privé lucratif.

**Types d'emplois accessibles :**

- crèches,
- ludothèques,
- centres de loisirs,
- centres de vacances,
- relais assistants maternels,
- hôpitaux,
- établissements d'accueil mères enfants,
- instituts médico-éducatifs,
- centres médico-psychopédagogiques (CMPP),
- pouponnières,
- maisons d'enfants à caractère social.

**Types d'emplois accessibles :**

- Éducateur de jeunes enfants

**Références juridiques et réglementaires :****Interlocuteur VAE :**

- Dépôt des dossiers (Livret 1 et 2) : ASP
- Organisation des jurys : DREETS de la région de résidence

**Modalités d'évaluation :**

Vous serez convoqué·e à un entretien oral d'environ 45 minutes devant un jury de professionnels et de représentants du certificateur.

L'épreuve débute par une présentation libre d'environ 10 minutes au cours de laquelle vous exposez votre parcours, vos motivations et votre expérience en lien avec la certification.

Le jury vous posera ensuite des questions sur votre livret 2, vos activités professionnelles, vos références et votre compréhension du métier afin d'évaluer la maîtrise des compétences attendues.

Taux de validation totale : 0,0%,

Taux de validation partielle : 100,0%,

Taux de refus : 0,0%